

Chroniques de l'église et de la paroisse de Mée

Archives diocèse de Laval : 153 P3

Page 1.

Registre contenant les chroniques de l'église et de la paroisse de Mée. Commencé en dix-huit cents trente-six d'après les recherches de J. Gondard, desservant la dite paroisse de Mée.

Préambule.

Entreprendre de faire l'histoire de la paroisse de Mée ne serait pas chose facile pour moi, étranger au pays et surtout ne trouvant aucun monument qui me rappelle et me mettre sous les yeux les principaux faits historiques, les actions les plus remarquables des principaux habitants de Mée. Il n'en est pas même un maintenant dont l'âge avancé joint à l'expérience puisse me guider dans les recherches nécessaires à un tel travail. Aussi mon intention n'est-elle point de l'entreprendre. Je me bornerai donc à redire en peu de mots quelques noms de ces anciens prieurs de Mée que j'ai trouvé dans de vieux registres et qui pour cela n'en font que plus véridiques ainsi que les principaux faits qui puissent encore être attestés par plusieurs habitants existants dans cette paroisse. Je commencerai par dire que je regrette bien de ne pouvoir trouver l'étymologie du mot Mée.

Partie statistique et historique.

La paroisse de Mée située dans le canton de Craon, arrondissement de Château-Gontier, maintenant habitée par cinq cents cinquante habitants est une campagne assez agréable, peu étendue. Le bourg ou mieux le village contenant presque le tiers de la population. Le sol est assez droit. Cependant comme elle est presque entourée par deux courants d'eau, ses extrémités forment une espèce de vallon assez agréable. Autrefois, c'est-à-dire il y a soixante-dix ans, elle était presque couverte de châtaigniers qui ont presque tous disparus et qui contribuaient beaucoup à la rendre peu fertile. A cette époque elle ne produisait que du seigle et de l'avoine et encore en petite quantité. Maintenant que les cultivateurs montrent beaucoup de zèle et d'application pour la culture, elle est devenue un terrain

Page 2.

fertile, produisant du froment en abondance qui fait la seule nourriture des habitants. Dans des temps plus reculés au midi du bourg et sur la terre de laeu un certain nombre de morceaux de vignes, plusieurs en portent encore le nom, entre autre une petite pièce joignant le jardin actuel de la cure. L'église en possédait quelques-uns, ainsi que la boîte des fidèles trépassés, comme on peut le voir. Dans de vieux papiers échappés au vandalisme de la Révolution de quatre-vingt-treize ; mais ces vignes et quelques maisons, dans le bourg appartenant aux fidèles trépassés, avaient été vendues légalement avant la susdite Révolution.

A cette époque il existait, dans la paroisse de Mée, deux magnifiques et vastes étangs bien poissonneux, l'un nommé Etang de Mauconseil situé entre les paroisses de Mée, Pommerieux et Ampoigné, n'est desséché que depuis 1824. Il appartient à M. de Bréon. L'autre nommé Etang de la Gravelle, situé sur la terre de la Touche Quatre Barbet autrefois propriété des M.M. de Bellefonds, et depuis la Révolution celle de M. Chartier. Il était situé entre Ampoigné, Saint-Quentin et Mée. Son dessèchement date de la première Révolution.

Cette paroisse éloignée de Craon, son canton, de 9 à 10 kilomètres et de douze de Château-Gontier, touche au nord et à l'est celle d'Ampoigné, au midi Saint-Quentin, à l'ouest un peu Chérancé et depuis l'ouest jusqu'au nord celle de Pommerieux.

On ne voit plus maintenant aucun monument d'antiquité. Cependant la Bousardière, propriété de M. Trochon annonce qu'autrefois, elle a dû être une maison seigneuriale, et peut-être assez importante, quoiqu'on ne trouve aucun titre. C'est une maison bâtie sans régularité et menaçant ruine, peu considérable ; on y voit quatre ou cinq appartements par bas et autant au premier et seul étage. Ces appartements sont vastes, surtout la salle et très élevés, on y voit encore une tour à l'angle de la salle, qui a l'air d'être le morceau le plus solide de l'édifice, mais rien de remarquable que certaines vieilles portes bien sculptées, elle est encore presque entourée d'eau.

Page 3.

La maison du Tertre plus régulière et beaucoup plus considérable n'a rien de remarquable en antiquité. On y voit cependant une énorme cheminée en marbre très bien travaillée, tout le reste de la maison est régulier, propre et bien meublé ; mais à la moderne. Cette maison éloignée du bourg de deux forts kilomètres, est située sur le versant d'une colline. Au midi, est un très beau parterre, au nord dans le vallon est la racine d'un superbe jardin anglais qui s'étend le long de la côte, entre le jardin potager et une petite rivière qui passe au bas. Ce jardin est planté d'arbres de luxe et étrangers. Sur le bord de la rivière se trouve une petite grotte assez curieuse, tout ceci était l'ouvrage de M. le comte de Trémigon, qui en était le propriétaire ; mais quelques années après avoir terminé cet ouvrage et au moment où le jardin était dans sa beauté, la mort est venue l'enlever de ce monde le vingt-trois septembre dix-huit cent vingt-sept âgé de 53 ans. Il fut regretté et généralement pleuré par toute la paroisse, et surtout par demoiselle de Chavagnac, qu'il avait épousée trois mois auparavant. Il était très charitable et fut le bienfaiteur de l'église comme nous le verrons plus tard. Il donna, par testament, à son épouse la jouissance du château du Tertre et des propriétés environnantes, sa vie durant et le mobilier à perpétuité. Cette dame fait beaucoup de bien aux pauvres, elle jouit de 20 mille francs de la maison du Tertre, qu'elle n'habite qu'en passant. Elle a fait l'acquisition de la propriété d'une partie de ses jouissances et je pense achètera le reste dès que l'occasion s'en présentera. Ceci est bien à désirer, pour la petite paroisse de Mée car elle jouit, mais ne possède pas les biens du Tertre situés dans la paroisse excepté une closerie, les propriétés sont en Pommerieux, Chérancé, et Saint-Quentin, elle ne fait même que de jouir de la maison du Tertre.

Fondation de l'église de Mée.

A quelle époque remonte la fondation de l'église St Pierre de Mée ? Je n'en sais rien n'ayant pu trouver aucun titre pour l'apprendre. On lit bien dans un inventaire fait à la mort de M. Demarans en 1739, qu'on a trouvé un vieux registre en parchemin, sur le couvercle duquel était écrit ces mots : fondation de l'église de St Pierre de Mée et sur un autre, fondation du prieuré de St Pierre de Mée, mais la révolution de 93 a dévoré ces titres. On croit que la fondation remonte jusqu'au neuf ou dixième siècle : pour moi je la crois très ancienne. J'en trouve une raison dans l'énumération des titres et papiers de toutes espèces, trouvés dans cet inventaire ci-dessus mentionné et qui, dit-il, étaient difficiles à lire.

Page 4.

Etat de l'église avant la Révolution.

D'après ce que j'ai pu recueillir des personnes qui l'ont vue dans son premier état, et surtout de M. le prieur avec lequel j'ai été 17 mois, l'église n'avait pas de lambris cintré, mais des soliveaux comme une salle. Dans des temps plus reculés, ses murs assez élevés pour sa grandeur avaient été peints et couverts de différentes figures, plusieurs personnes m'ont assuré les avoir vu tels dans une partie de l'édifice après l'incendie qui consuma la charpente en 93 ou 94. L'ardeur du feu ayant fait détacher des plaques de chaux et de mortier que la main de l'ouvrier y avait appliqués, les murs laissèrent voir les monuments de l'antiquité, et qui certainement, ne devaient pas être sans mérite : aujourd'hui il n'existe rien de tout cela.

L'autel à la romaine accompagné de deux petits sur le même plan et formant un demi-cercle, un superbe baldaquin, soutenu par quatre ou six colonnes en marbre. Les petits autels en avaient aussi chacun deux. Entre le baldaquin et les petits autels étaient les statues de St Pierre et St Paul, qui semblaient les unir ensemble et le tout, dit-on, faisait un bel autel. En 93, ce que les flammes avaient épargné des décorations fut détruit par la main du soldat qui fit de cette petite église un retranchement. On voit aujourd'hui les meurtrières pratiquées dans le flanc nord de l'église ; mais seulement à l'extérieur, et j'espère qu'elles disparaîtront bientôt. Il y avait aussi un beau clocher et deux cloches, un escalier commode pour y monter ; maintenant notre petit clocher et sa petite cloche se desservent par une échelle.

Noms des prieurs de Mée.

Dans un inventaire fait au décès de M. Desmarans, prieur de Mée, arrivé le 19 mai 1739, j'ai trouvé une petite liste de prieurs qui y sont morts ou qui l'ont occupé. Je ne puis rien dire de certains sur ceux du 14^e, 15^e et même 16^e siècle ; mais enfin je les trouve écrits sur cette liste, en petit nombre et tous qu'il soit expliqué que ce soit l'année de leur prise de possession ou de leur décès. Le premier que je trouve :

Pierre Barbou, occupant le prieuré de Mée en 1329. En 1381 St Pierre de Mée avait pour prieur M. Fulges de la Quetterie, chanoine régulier. Ce même de la Quetterie était au chapitre de Saint-Georges-sur-Loire.

Lorsque la cure de Saint-Georges fut érigée en titre le 2 avril 1381, par Louquel, abbé de Saint-Georges, en faveur de Guillaume Laquelle, ce qui me fait croire que ce chiffre de 1381 est l'époque de la prise de possession de Foulques de la Quetterie

De là il faut passer d'un seul pas jusqu'à 1471 où je trouve Guillaume Le Pelloux prieur curé.

Pierre de Soucelles en 1530 prieur curé de Mée.

Christophe Joubert, prieur curé de Mée en 1577.

En seize cents huit, noble Desavis Auvrit Laudinière prieur curé de St Pierre de Mée. Son successeur aura probablement été René Avril que je trouve en 1630.

Maintenant je puis être fier de la place de chacun par les anciens registres.

M. René Avril a été prieur de Mée depuis 1630 jusqu'en 1644, qu'il eut pour successeur un nommé Taupin que ne trouve prieur que jusqu'en 1648.

Pierre Mesnil 1648.

Pierre Brault 1661.

1669, époque où M. Prudhommeau fut nommé prier de Mée et en fit les fonctions jusqu'au mois de janvier 1704 remplacé de suite par M. Rodoyer Dugravier, mort le 20 janvier 1708.

Le 1^{er} avril suivant M. de Marans prit possession du prieuré, qu'il administra jusqu'à sa mort arrivée le 19 mai 1739. Son successeur fut M. Tayson que nous trouvoâns depuis 1739 jusqu'en 1748. Depuis cette époque jusqu'en 1751 la paroisse de Mée est desservie par un M. Beudier, sans le titre de prieur.

M. de Moncler fut nommé prieur curé de Mée en 1751 et posséda le prieuré jusqu'en 1780, époque de sa mort. Il fut enterré dans une petite chapelle à l'entrée du bourg.

M. Gournay qui je crois était vicaire de M. de Moncler lui succéda

et fut remplacé en 1784, mais deux ans après, il résigna la cure à M. Edme Jean-Baptiste Brouée qui en prit possession le 16 février 1786. Tous ces prieurs curés de Mée étaient chanoines réguliers de l'ordre de St Augustin, congrégation de France et venaient tous de la maison de Saint-Georges-sur-Loire, diocèse d'Angers.

M. Edme Jean-Baptiste Brouée occupa la cure de Mée depuis le 16 février 1786 jusqu'à l'époque où le serment fut exigé des prêtres. Ayant refusé de le faire, il fallut s'expatrier. Il fut à Jersey d'abord, ensuite en différents lieux d'Angleterre où il passa tout le temps de son exil. Il y eut un intrus à Mée pendant quelques temps, il y fit beaucoup de mal ; je n'en dit pas d'avantage.

Pendant ces malheureux temps, l'église fut brûlée et une partie de la cure. Déjà les terres appartenant à la cure avaient été vendues à M. Rabeau. Une closerie nommée

la Grande Auxilière fut aussi vendue ainsi que deux maisons dans le bourg. La cure à demi brûlée, les jardins, la cour et le verger furent vendus à leur tour au propriétaire des terres. Des jours plus calmes ayant enfin reparus, M. Jean-Baptiste Edmé Brouée rentra en France au mois d'avril 1801. Il s'empessa d'aller visiter son troupeau. Sa désolation fut bien grande en ne voyant plus de la belle église que les murs et encore endommagés par l'ardeur du feu. Une petite chapelle sur la route de Pommerieux, à l'entrée du bourg de Mée où ses fidèles se transportaient pour y faire leurs prières pendant ces tristes années de terreur, avait échappé au glaive révolutionnaire. Ce fut cette chapelle dédiée à la Sainte Vierge qui lui servit, pendant quelques temps, pour offrir à Dieu le saint sacrifice ; mais pouvait à peine contenir trente à quarante personnes debout. Il fallait penser à rétablir l'église. On commença par couvrir le chœur avec de la paille en attendant qu'on fut en mesure de placer une charpente sur l'église et la couvrir.

Madame de Lencros, grand-mère de M. de Tremigon, donna une bonne partie du bien nécessaire à la charpente. D'autres propriétaires de la paroisse vinrent à son secours, enfin on prit le reste dans un morceau de terre attenant au cimetière, qui a été vendu plus tard. Les habitants

Page 7.

s'empressèrent de faire les charrois des matériaux et d'autres aidèrent de leurs mains à accélérer le travail. Enfin l'église se trouva couverte et eut des lambris à la place du plafond qui y existait autrefois. On s'occupa de construire un autel en marbre bien pauvre en vérité ; mais enfin on s'en est servi jusqu'en 1822 ou 23, que M. de Tremigon donna l'autel en marbre de sa chapelle du Tertre, les gradins et le tabernacle en bois doré y furent pris en même temps tels qu'ils existent aujourd'hui.

Ayant perdu sa maison, M. le prieur fut obligé, à son retour, de se loger devant l'église, dans une maison appartenant à Mlle Anne Moreau. Il n'avait de cette maison, que la salle qui lui servait en même temps, de cuisine, un petit cabinet et une chambre.

La paroisse lui a payé ce loyer, jusqu'en 1823, époque où fut achevée la maison qui sert maintenant de presbytère. Pour la bâtir on aliéna plusieurs rentes qui existaient encore au profit de l'église ; une maison près l'église, le morceau joignant le cimetière, furent également vendus. Les habitants se prêtèrent encore pour le charroi et même en faisant des journées pour préparer les matériaux. Le petit bucher et l'écurie ont été construits qu'en 1828 et 29, ma première et seconde année de cure. Le portail a été placé en 1831.

Travaux faits à l'église de Mée depuis mon arrivée dans cette paroisse d'abord comme vicaire ensuite comme curé.

La sacristie a été bâtie au commencement de 1827. En arrivant dans cette paroisse, M. de Trémigon me demanda ce que je pensais de l'église. Je lui dis que le vaisseau me plaisait mais que je trouvais la portion du chœur qui servait de sacristie bien peu convenable et de fait il prit la résolution de contribuer pour une grande partie aux frais de construction d'une nouvelle sacristie. La difficulté était de trouver de la place. Au nord l'espace ne manquait pas dans l'ancienne cour du prieuré mais les nouveaux propriétaires ne voulaient pas vendre, disaient-ils, parce que c'était pour l'église ; mais

donnée à des conditions trop onéreuses pour que le conseil de fabrique put accepter. Ces conditions étaient qu'un banc de 8 places qu'ils avaient dans l'église, quoique sortis de la paroisse, ne serait ni loué ni vendu, ils en avaient seulement payé 3 francs par an.

Page 8.

En outre les jours à faire à la sacristie devaient avoir 12 pieds de haut, force fut donc d'abandonner le projet. Au midi le petit espace qu'occupe la sacristie était en partie voie publique en partie renfermée dans le petit cimetière près l'église. Le conseil municipal fit l'abandon au conseil de fabrique, mais on ne pouvait pas avancer plus loin sur le passage de l'ancienne cure ; voilà pourquoi elle est si petite et sans régularité. Se trouvant en face d'une croisée donnant sur le chœur, que je voulais boucher, afin de lui donner l'élévation voulue, parce que je n'y voyais pas d'inconvénient, mais n'étant que vicaire je me bornais à faire des réparations qui n'eurent aucun effet. Elle fut donc bâtie basse comme elle est maintenant.

M. de Trémigon donna pour sa construction les pierres et le bois rendus sur place. La fabrique n'eut en quelque sorte que la main d'œuvre à payer. M. Brouée prieur curé y habitait encore quelques mois pour aller dire la sainte messe.

Morte de M. Edmée, Jean-Baptiste Brouée.

C'est le 18 janvier 1828, trois heures du matin, que le seigneur l'appela à lui à l'âge de 77 ans après une longue et douloureuse maladie. Sa dernière parole fut : « priez pour moi » Une minute après il n'était plus.

M. Brouée était né dans la ville de Troies-en-Champagne. Après avoir fait ses humanités, il occupa une place de secrétaire, tant que je puis me rappeler, pour le lui avoir entendu dire, dans une cour royale à Paris. C'est là que se déclara sa vocation qui le fit accéder à la prêtrise. Devenu chanoine de la Congrégation de France, il passa quelques années à la maison de Saint-Georges-sur-Loire d'où sortaient tous les prieurs de Mée. C'est en 1786, comme nous l'avons déjà dit que M. Lalesse lui résigna la cure et qu'il fut nommé par la cour de Rome à St Pierre de Mée. Il avait toujours eu la vue bien faible, mais les dernières années de sa vie, il voyait à peine et ne pouvait plus lire de bréviaire et n'avait habituellement que des messes votives.

Page 9.

Prise de possession par moi, J. Gondard, de la cure de St Pierre de Mée.

C'est le dix de février 1828 que je fus nommé par monseigneur de la Mire, pour succéder à M. J-B G. Brouée et le dimanche suivant, 17 dudit mois, je pris possession de cette cure ; mais sans cérémonie. A cette époque l'église de Mée ne possédait déjà plus aucun bien ni rentes.

Reliques.

L'église St Pierre de Mée ne possède pour relique qu'une parcelle de la vraie croix, passablement grosse. Elle fut donnée à l'église en 1335 ; car je trouve dans un vieil inventaire, fait à la mort de M. de Marans, au prieuré « *Ces lignes cinq pièces en papier, concernant la donation de la Vraie Croix à l'église St Pierre de Mée, faite par*

Izabeau de Quatre Barbe dame de Juigné sur Maine le seize septembre mil trois cents trente-cinq. Lesdites pièces collées et paraphées ». Malheureusement toutes ces pièces ont été perdues dans la révolution.

Ouvrages faits et placés dans l'église depuis 1828.

L'horloge qui a coûté cinq cents francs a été placée dans l'église dans le mois de juin 1829. Elle est due aux bienfaits de feu M. Jean-Baptiste Edmée Brouée, qui, en mourant, légua à l'église ce qui restait de sa succession, après qu'on aurait prélevé une somme déterminée par testament, pour sa famille et les honoraires de deux services par an, pendant sept ans et sept trentains de messes chantées. L'horloge m'avait été désignée par lui, comme premier objet.

Décoration des petits autels.

Les deux petits autels doivent également leur décoration à M. le prieur Brouée. Après leur confection à la suite de la révolution ils n'avaient reçu aucune peinture. Dans la même année, avec les mêmes soins, furent achetés deux chapes de couleur, deux noires, et un drap mortuaire. Le peu qui restait fut employé à aider la fabrique dans l'embellissement de l'église, comme il m'en avait manifesté l'intention en me nommant son légataire.

Confection de deux bancs.

Les bancs ont été commencés en 1829 et terminés en 1840 ; ne pouvant pas entreprendre de les faire tous à la fois, le conseil de fabrique prit parti de faire un banc, dans la longueur toutes les fois qu'il se trouverait au moins trois places à louer dans un banc.

Page 10.

Et d'année en année, le nombre augmentant, on les termina en 1840. Comme ils ont été faits a tant de fois, et par deux ouvriers, il s'en suit qu'ils ne font pas aussi régulier que je le désirais.

Chemin de la croix.

Les stations du chemin de la croix ont été placées dans l'église le mardi de la semaine sainte 1830 par le père Chaignon de la Compagnie de Jésus, missionnaire de Laval, autorisé à cette fin sur ma demande, par Mgr (actuel ?) alors grand vicaire. Ce chemin de croix a été donné par de habitants de Mée, c'est-à-dire qu'il est le fruit d'offrandes et d'une quête faite dans l'église ; il a coûté 87 francs.

Bénédiction de croix.

La croix dite de l'Auxiliaire, à quelques distances du bourg, sur la route de Pommerieux, a été bénite par moi, d'après l'autorisation de Mgr le lundi de la pentecôte 1834. M. Bouleu vicaire alors à Pommerieux, prêcha au pied de la croix. Une autre, dite du Bois Destraits, placé un peu au-delà du cimetière, fut bénite dans le mois de septembre de la même année, par le même dûment autorisé par l'évêque. M. Ducoudray, curé d'Ampoigné, fit entendre la parole de Dieu au pied de cette croix.

Réparation de l'autel et placement de la Gloire.

C'est en 1835 que l'autel a été retiré dans le chœur de trois pieds, et un peu élevé. Dans le même temps il a été surmonté d'une Gloire, qu'on y voit, accompagnée de deux anges et de leurs pieds destaux Cet ouvrage a été fait par M. Madiot peintre doreur à Rennes, le tout a couté mille francs.

Bannière.

C'est aussi ce M. Madiot qui en 1833 nous a vendu la bannière, dont les trois quarts ont été payés par une collecte faite parmi les habitants ou dons faits à cette intention, elle a couté quatre cents francs.

Chœur de l'église.

Les stalles, le lambris qui les surmonte, les deux placards des angles ont été placés. Dans le mois de juillet 1837 ainsi que le carrelage entre les stalles. Celui du sanctuaire ainsi que la marche en marbre de la sainte table, ne sont placés que depuis 1839. Les stalles sont l'ouvrage du Seyeux de Chemazé.

Page 11.

Confirmation 1841.

Monseigneur Bouvier ayant bien voulu honorer les habitants de Mée de sa visite, administra le sacrement de confirmation dans l'église de Mée, à 128 personnes, le 21 mai à trois heures du soir, 1841. Les habitants furent préparés à cette cérémonie par une retraite de dix-sept jours, prêchée par M. Moriceau actuellement vicaire de la Trinité à Laval. C'est pendant cette retraite que j'ai eu la douleur de voir mourir au presbytère une sœur qui m'était bien chère, à dix heures du soir, le 7 mai 1840, où Dieu l'appela à lui après une longue et douloureuse maladie.

Exposition du St Sacrement.

D'après une permission accordée par Mgr Carron, on put exposer le St Sacrement dans l'église de Mée, avec l'ostensoir, pendant les offices, seulement les jours de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et de l'Assomption. Cette permission a été accordée le 20 novembre 1831. Il est permis aussi de donner la bénédiction avec le St ciboire tous les premiers dimanches du mois, ainsi que le jour de la Conception de la Ste V. M.

Signé J. Gondard.

Exposition de la Vraie Croix.

Outre les deux fêtes de la sainte Croix et du dimanche de la Passion, il est permis d'exposer cette sainte relique et d'en donner la bénédiction tous des vendredis du Carême et de l'exposer pendant l'année, toutes les fois que la piété des fidèles le demande et d'en donner la bénédiction à basse voix. Cette permission a été accordée de vive voix d'abord par M. Bouvier, vicaire général, ensuite par Mgr Carron et depuis par Mgr Bouvier en renouvelant l'authentique le 22 juillet 1841.

Signé J. Gondard

Statue.

C'est en 1841 que le grand Christ placé sur le cintre qui couvre l'autel, et les deux statues de St Pierre et de St Paul ont été placées dans l'église. Ces statues sont tout en bois ainsi que le Christ ; ce dernier a été payé par la fabrique. St Pierre a été donné par Mme Saulou et Martin Chesnière son gendre. St Paul est dû à la générosité de M. Jean Rissault et du Curé. Tous ces objets ont été fournis par M. Madiot de Rennes déjà nommé. C'est à peu près dans le même temps qu'il nous a fourni une petite Vierge dorée de procession et une petite bannière.

Page 12.

Confirmation.

Les habitants de Mée ont eu le bonheur de voir leurs enfants, au nombre de soixante-dix, recevoir le sacrement de Confirmation dans le mois de mai 1846, dans l'église d'Ampoigné, des mains de Mgr Bouvier.

Confessionnal.

Le confessionnal a été fait et placé dans l'église au commencement de l'année 1847 par M. Victor Seyeux, maître menuisier à Chemazé.

Chasuble.

C'est aussi cette même année que le même ouvrier a placé dans la sacristie le chasublier qu'on y voit ainsi que le petit meuble qui le surmonte.

Ogive.

L'ogive qui se trouve dans l'un des murs de l'église a été donnée en 1848 par M. Joseph Jegu de Craon. La boiserie est l'ouvrage du Seyeux de Chemazé.

Sacristie.

La sacristie qui dans son principe ne se composait que d'un seul appartement et de la cave dessous, a été, à la fin de 1848 élevée et surmontée d'une petite chambre n'ayant pas d'autre endroit propice pour placer l'escalier que celui qu'il occupe. On a été forcé de boucher la porte extérieure et une trappe par laquelle on communiquait avec la cave. Mais à la place de cette trappe on a placé une porte sur la rue.

Bénédiction du St Sacrement.

Entre les permissions de donner la bénédiction du St Sacrement, dont il a été parlé plus haut, Mgr Bouvier permet, pendant le Carême, de donner la bénédiction tous les dimanches et les vendredis. Cette bénédiction a été demandée pour remplacer les bénédictions de la Vraie Croix que Mgr avait cru devoir supprimer.

Bénédictions et expositions de la Vraie Croix.

Monseigneur ayant supprimé, tous les privilèges dont jouissait l'église de Mée, ainsi que toutes celles de son diocèse, relativement aux expositions et aux bénédictions de la Vraie Croix, il s'éleva un murmure considérable parmi les habitants de Mée, dont je fis part à Mgr à plusieurs reprises. Enfin, en considération de la grosseur de la parcelle,

de son antiquité à Mée et de la vénération des fidèles, Mgr permit de l'attendre d'en donner la bénédiction à basse voix et de la faire adorer tous les premiers vendredis du mois. Cette permission

Page 13.

a été accordée par un rescrit du 13 février 1846.

Confirmation.

Je, J. Gondard soussigné curé de Mée certifie que les dénommés ci-dessous ont reçu la confirmation le 17 avril 1849 dans l'église du Sacré-Cœur de Craon des mains de monseigneur l'évêque du Mans.

Savoir

- 1- François Chevrollier âgé de douze ans fils de feu Charles Chevrollier et de Françoise Raimbault demeurant dans ce bourg.
- 2- Alexis Bourguilleaux âgé de douze ans fils de René Bourguilleaux et de Eléonore Pinot demeurant au Margats de cette paroisse.
- 3- Desiré Lemele âgé de douze ans fils de Pierre Lemele et F. Sairon demeurant au Naïl de Mée.
- 4- Jean Gastineault âgé de douze ans, fils de Morice Gastineault et de Perine Bouteillé métayers à la fromagerie de Mée.
- 5- François Lucas âgé de douze ans, berger.
- 6- René Dandau âgé de onze ans fils de René Dandau et de Marie Planchenault, closiers à l'Auxiliaire de Mée.
- 7- Pierre Chalumeau âgé de onze ans fils de Jean Chalumeau et de Marie Goguet, closiers au Grand Latay de Mée.
- 8- Victor Bouleau âgé de onze ans fils d'Achille Bouleau et de Françoise Nourry, closiers au Naïl de Mée.
- 9- Eugène Beaumond âgé de douze ans fils des Beaumont et Mahier , demeurant à la Maison Neuve.
- 10-Eugène Dormet gé de dix ans fils de Marin Dormet et de Marie Herouet, métayers à la Fontaine de Mée.
- 11- Jean Gravetin âgé de dix ans, fils de Jean Gravetin et de Mathurine Gouret, closiers à la Buchetière de Mée.
- 12-Pierre bellanger, âgé de 11 ans, fils de Michel Bellanger et de Rose Lemele demeurant dans le bourg.
- 13-René Seyeux âgé de 10 ans fils de feu Louis Seyeux et de Perine Chalumeau à Mée.
- 14- Désiré Bouvier âgé de dix ans fils de Jacques Bouvier charron et d eMarie Bruneau demeurant à Mée.
- 15- Pierre Manitrain domestique à la Touche
- 16-Constant Rivière couvreur âgé de 28 à 30 ans né à Évron

- 17- Arsène Cizé âgé de trente ans, fils de Julien Cizé, maçon, et de Rosalie Raimbault demeurant dans le bourg.
- 18- Eugène Blu domestique à Monconseil
- 1- Marie Seyeux âgée de douze ans, fille de Louis Seyeux et de Perrine Chalumeau ouvrière dans le bourg.
- 2- Félicité Croulebois âgée de douze ans, de la paroisse de Saint-Quentin.
- 3- Virginie Deshêtre âgée de onze ans fille de Jean Deshêtre et de [blanc] demeurant aux Nouës de Mée.
- 4- Adèle Chalumeau âgée de onze ans, fille de Pierre Chalumeau tailleur et de Victoire Marsollier ouvrière dans le bourg.
- 5- Reine Raimbault âgée de onze ans, fille de François Raimbault tailleur de pierre et de Reine Planchenault demeurant à Mée.
- 6- Marie Leduc âgée de onze ans, fille de Jacques Leduc cultivateur et d'Adèle Rousseau demeurant au Naïl de Mée.
- 7- Renée Bourgeon âgée de onze ans, fille de Julien Bourgeon et de Marie Houyeau closiers à la Molière de Mée.
- 8- Désirée Daniau, âgée de onze ans, née à Ampoigné.
- 9- Jeanne Caillot, âgée de douze ans, née à Ampoigné.
- 10-Philomène Caillot, âgée de douze ans, née à Ampoigné.
- 11-Françoise Potier âgée de onze ans née au Bourg-Philippe.
- 12- Marie Gastineau âgée de dix ans fille de Marie Gastineau et de Pierre Bouteillé métayers à la fromagerie de Mée.
- 13- Françoise Nourry âgée de dix ans, fille de Marin Nourry et de Françoise Goussin demeurant à Launay.
- 14- Françoise Rouleau âgée de dix ans, fille de Achille Rouleau et de Françoise Nourry demeurant au Naïl.
- 15- Eugénie Le Broc âgée de dix ans née à Ampoigné.
- 16-Jeanne Cotinier domestique à la Bousardière.
- 17- Louise Oudayer domestique à Mauconseil.
- 18- Eléonore Lepage, fille de Jean Le Page, domestique, et de Marie Soulier demeurant à la Basserie de Mée.
- 19- Jeanne Aubry, domestique.
- 20-Marie Foucher, domestique.

Signé : J. Goudard, curé de Mée

Bénédiction de croix.

La croix dite du cimetière, parce qu'elle domine quoiqu'elle ne soit pas dedans, a été bénie par M. Vieilpeau, curé de Pommerieux dans le mois de juin 1849. Cette croix est pour remplacer celle dite du Bois des Traits qui était un peu plus éloignée sur l'ancienne route de Château-Gontier. Elle tombait en ruine. Les propriétaires du Bois des Traits donnèrent le bois pour faire celle qui existe maintenant, et permirent de la placer où elle est, dans l'angle de leur pièce. Les colons du Bois des Traits et le curé ont payé la façon au Seyeux de Chemazé.

Croisée.

La croisée qui éclaire le sanctuaire a été réparée à neuf en 1851 pour ce qui regarde le tailleur de pierre, par M.M. Rimbault fils. Le vitrage est l'ouvrage de M. Joseph Jegu, ferblantier à Craon. Elle a coûté 350 f.

Bénédiction de la maison d'école.

Le 23^{ème} jour du mois d'octobre 1852, 7 heures et demi du matin, je, J. Gondard soussigné, curé de Mée, ai été processionnellement bénir la maison d'école placée sur la route de Saint-Quentin, en présence des autorités municipales et beaucoup d'habitants de cette paroisse.

Chaire.

La chaire a été placée dans l'église à la fin de février 1854, par Victor Seyeux maître menuisier à Chemazé. Elle a coûté 120 f. avec les lambris qui l'entourent, cet objet depuis longtemps désiré fait maintenant un des plus beaux ornements de l'église. Celle qui la précédait était bien insignifiante et bien incommode. Elle a été estimée 25 f.

Chape 1854.

C'est dans le courant de l'année 1854 que M. Gondard fit l'acquisition d'une belle chape pour l'église, qui lui a coûté 300 f. La fabrique versa 200 francs, les 100 autres francs furent un don de M. (??)

Page 16 à 18.

[NON TRANSCRITE : Nouvelle liste des confirmations du 1^{er} mai 1854].

Page 19

[Fin de la liste des confirmations].

1855. Mort de M. Jean Gondard curé de Mée pendant 27 ans.

Le 9 janvier 1855 monsieur Jean Gondard, âgé de 57 ans termine sa carrière et le 17 février même année, M. Julien Guillochon, curé de Saint-Georges-de-la-Couée, Sarthe fut nommé à la cure de Mée par M.M. Chevreau et Vincent, vicaires capitulaires et ce ne fut que le sixième jour de mars que le nouveau curé prit possession de la cure, et le onze du même mois, troisième dimanche de Carême, il fut installé avec toutes les cérémonies prescrites par monsieur Poulet (?), doyen de Craon.

Copie du rapport fait par monsieur Poulet, curé doyen de Craon à messieurs les vicaires généraux capitulaires, dans la vacance du siège du Mans, touchant la cure de Mée :

Craon 1^{er} février 1855.

Messieurs les vicaires généraux capitulaires, ce n'est que cette semaine qu'il a été possible de faire une visite de doyen dans la paroisse de Mée ; le mauvais temps et nos indispositions de plusieurs jours en ont été la cause.

J'ai trouvé toutes choses dans un état parfait ; le bon curé avait beaucoup d'ordre et de zèle. L'église, la sacristie et le presbytère ne laissent rien à désirer, aussi ma mission a-t-elle été facile. Voici du reste le procès-verbal de ma visite que j'ai l'honneur de vous adresser.

Procès-verbal de la visite de la paroisse de Mée, doyenné de Craon.

L'an 1855, le 30^{ème} jour du mois de janvier, Nous Joseph René Siméon Poulet, doyen de Craon, Mayenne,

Nous étant transporté à Mée, paroisse vacante par le décès de monsieur Gondard, avons procédé à la visite prescrite par les statuts synodaux de 1851, lit ; 1 ch. 6 sect. 11 n° 4. Nous exposons ici par ordre ce que nous avons constaté sur les lieux.

1^e. Registres de baptêmes et de mariages. Après un examen des deux, nous avons reconnu que rien n'y manquait, que M. Gondard les avait maintenus dans le meilleur état depuis près de trente ans qu'il y gouvernait la paroisse de Mée, et nous nous plaisons à constater

Page 20

Procès-verbal de la visite de l'église de Mée faite par M. Boulet curé doyen de Craon, dans la vacance de la cure de Mée 1855.

2^e. Mandements, circulaires et autres actes épiscopaux :

Nous avons recherché et recueilli toutes les pièces ; elles sont parfaitement en ordre, aucune d'elles ne fait défaut et leur état de conservation fait l'éloge du prêtre défunt.

3^e. Eglise paroissiale et sacristie.

L'église est belle, assez vaste proprement et richement meublée pour une campagne. Chaire et confessionnal neufs, stalles élégantes et nombreuses. La sacristie est en un très bon état, assez grande et bien meublée.

4^e. Vases sacrés, ornements, linges et autres objets mobiliers.

Deux calices, un en argent et l'autre dont la coupe seule est en argent. Un très beau saint ciboire tout en argent, et un autre également en argent mais bien petit. Un ostensor de cuivre ; la gloire est dorée et le pied argenté. Une parcelle très considérable et remarquable de la Vraie Croix. Le reliquaire est en cuivre argenté et d'une bien belle forme. Deux burettes avec leur plateau en argent. Une magnifique croix de procession. Les ornements sont en très bon état et parfaitement convenables pour la semaine et les dimanches. Il y a sept chapes, une en drap d'or, deux chasubles de chaque couleur. Le linge est propre et bien

tenu, et il y en a suffisamment. La sacristie possède encore des vêtements de chœur pour les enfants et les chantres, tous les objets mobiliers s'y trouvent et leur bon état témoigne du soin religieux de l'ex curé.

5^e. Cimetière. Le cimetière est bien clos par une forte haie qui l'enveloppe en entier. On y voit la séparation prescrite pour les enfants morts sans baptême et il est facile de reconnaître que son entretien n'a point été négligé.

6^e. Registre des délibérations du conseil de fabrique et du bureau des marguilliers. La comptabilité est régulière, tous les titres et papiers sont ordre. Nous aimons à reconnaître ces messieurs, et à vous certifier, après l'examen légal et scrupuleux que les registres tant de la fabrique que de la sacristie sont en très bon état et ne peuvent motiver de notre part aucune observation critique.

7^e. Presbytère. Le presbytère est propre, assez grand, bien tenu avec un beau jardin et toutes les dépendances nécessaires, aucune réparation sérieuse ne nous a paru urgente.

Messieurs, le compte-rendu, parfaitement fidèle est digne d'éloge bien méritées de notre part. Son héritage est bien séduisant, et nous félicitons celui à qui nous le devons. Mée est une petite paroisse également bonne au point de vue moral et matériel : c'est à notre sens une des meilleures et des plus agréables du craonnais.

Agréez messieurs

Poulet, curé doyen.

Pour copie conforme Mée le 12 mars 1855

Page 21

Enclos d'une cour en palissade pour les volailles dans le courant de septembre 1855.

Dans le courant de septembre 1855, la palissade pour le clos des volailles, au bout de la maison curiale, côté Est, est posée par M. Verger, menuisier, moyennant la somme de deux cents francs.

Souscription en faveur des ouvriers en 1855.

L'année 1855, le bureau de Bienfaisance a obtenu des fermiers et closiers de Mée 470 doubles décalitres de froment pour subvenir au besoin des personnes qui n'auraient pas pu acheter le grain qui dépassait six francs le double décalitre. Les fermiers et closiers se sont engagés à le livrer à quatre francs le double décalitre. Madame la marquise de Champagné de Craon a envoyé en don la somme de deux cents francs le 31 octobre 1855.

Trois croix d'autel.

Les trois croix d'autel ont été placées le 12 novembre. L'une a été donnée par Dorine de l'Auxiliaire, les deux autres ont été payées des fonds de la Fabrique. Elles coutent chacune vingt-six francs, total soixante et dix-huit francs.

Evêché de Laval : ampliation de décret 1856.

Administration des cultes.

Décret

Napoléon, par la grâce de Dieu et volonté nationale, empereur des français.

A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des cultes. La section de l'intérieur et de l'Instruction publique et des cultes de notre Conseil d'Etat entendue.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1^{er}

Le desservant de la succursale de Mée (Mayenne) tant en son nom qu'en celui de ses successeurs et le trésorier de la Fabrique de cette église, au nom de cet établissement, sont autorisés à accepter chacun en ce qui le concerne, aux charge, et conditions exposées, la donation faite à ladite succursale par la Dlle Françoise Gondard, suivant acte notarié en date du 11 juillet 1855, et consistant en une portion de terrain contiguë au jardin du presbytère de Mée, contenant environ 4 ares 26 centiares et estimée deux cents francs, sur la condition de faire célébrer chaque année, deux messes chantées pendant dix ans.

Article 2.

Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des cultes est chargé de procuration du présent décret, qui sera versé au bulletin des lois

Page 22

Fait aux Tuileries le 20 février 1896.

Signé Napoléon

L'empereur

Au Ministre secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des cultes.

Signé etc.....

1896 Deux appartements au bout de la cuisine.

Les deux appartements, chambre et décharge de cuisine ont été construits à la fin de l'année 1856 ; ils ont couté 1043 francs.

Quête à domicile pour la construction du Grand Séminaire à Laval 1856.

La quête pour la construction du Grand Séminaire de Laval a été faite par moi, J. Guillochon, curé de Mée, qui me suis transporté chez tous mes paroissiens ; elle a produit la somme de 170 francs.

Confirmation à Mée par Mgr C. Wicart le 12 juin 1858.

Le 12 juin 1858, Mgr Casimir Wicart, évêque de Laval, a donné la confirmation à 34 personnes de la paroisse de Mée et à deux autres enfants, l'un d'Ampoigné, l'autre de Pommerieux. Total : 36 personnes ; Mgr a fait une visite à M. le maire Delaunay, et à la maison d'école, où il a distribué quelques livres aux enfants, donnés par Mlle Le Pellier, institutrice à Mée.

Croisée de fond du chœur.

Cette croisée a été posée la semaine d'avant l'Assomption 1858. Elle a coûté tous frais payé quatre cents francs.

Nouvelle institutrice 1858

Madame Brisseau est entrée en fonction le 15 septembre et remplace M^{lle} Le Pellier.

Page 23

Sècheresse extraordinaire fin de l'année 1858.

Les sources ont presque toutes taries. Le puits de la cour a cessé de donner de l'eau vers la mi-septembre 1858 et l'eau n'est revenue qu'après la mi-février 1859.

1859 -1860

Encyclique du souverain pontife qui a rassuré toute la France et toute la catholicité au sujet de l'envahissement des états pontificaux. Excommunication de Victor Emmanuel, haineux larron, qui se dit cependant catholique.

3 morts subites depuis le 1^{er} décembre 1859 jusqu'au 11 avril 1860.

1^e- La femme Mahier Pironnière

2^e- La Veuve Herrouet, Touche

3^e- Le père Page, Touche.

15 avril 1860. Supplément pour M. le curé, voté par le bureau et conseil de la fabrique ; 200 francs. Dans la même séance, 540 francs votés pour la prolongation de l'Angard, pour la chapelle du Puits et pour la maçonnerie d'un carré d'eau dans la cour aux poulle

28 septembre 1860. Allocution de S.S le pape Pie IX.

Vénérables frères.

Nous sommes contraints de venir encore aujourd'hui déplorer dans la plus douloureuse amertume de notre âme les excès et inouïs commis contre nous, contre le siège apostolique et contre l'église catholique, par le gouvernement subalpin. Ce gouvernement, vous le savez, vénérables frères, abusant de la victoire qu'il a remportée avec l'aide et le secours d'une grande et belliqueuse nation durant une guerre funeste ; étendant sa domination en Italie au mépris de tous les droits divins et humains ; excitant le peuple à la rébellion, chassant avec une souveraine injustice les princes légitimes de leurs propres domaines envahi et usurpé, par une sacrilège audace, quelques-uns des provinces de l'Emilie, placées sous notre obéissance. Pendant que divers catholiques, répondant à nos plus graves craintes, ne cessent de se récrier hautement contre cette usurpation, ce même gouvernement a résolu de s'emparer des autres provinces du Saint Siège, situées dans le Pi...., l'Ombrie et le patrimoine du Saint-Siège. Mais voyant que les populations de ces provinces jouissant de la plus complète tranquillité et profondément attachées à nous ne pouvait être ni soustraites ni arrachées à notre légitime autorité et à celle de ce Saint Siège, soit par l'argent rependu à profusion soit par les plus malhonnêtes pratiques, il est décidé à envoyer dans ces mêmes provinces des hommes, des bandes d'hommes perdus pour y exciter des troubles

Pages 24 à 28

et des séditions, puis enfin sa puissante armée pour les réduire par l'invasion et les soumettre par la force.

Vous connaissez parfaitement, vénérables frères, les lettres imprudentes que le gouvernement subalpin, pour couvrir son brigandage, a adressé à notre cardinal secrétaire d'Etat. Lettres dans lesquelles il n'a pas eu honte d'annoncer qu'il avait donné ordre à ses troupes d'occuper nos provinces sus-énoncées, ne congédiait pas les troupes étrangères admis dans la petite armée qui avait été réunie pour maintenir la sécurité de notre Etat pontifical et des peuples en cet Etat. Vous n'ignorez pas non plus que les provinces furent occupées par les troupes subalpines presque en même temps que ces lettres étaient reçues.....

SUITE NON TRANSCRITE

Page 28

[Fin de l'allocution]

1861. Les premiers mois.

Angard prolongé Tête de puits Carré d'eau

Dans les premiers mois de l'année 1861 ont été construits

1^e- Cinq mètres de prolongation de l'Angard

2^e- La tête du puits de la cour

3^e- Maçonnage d'un carré d'eau de trois mètres carrés et quatre pieds de profondeur. Le tout a coûté 578 f. 90 centimes.

Allocution du souverain pontife le 9 juin 1862, suivie de l'adresse de l'évêque.

Vénérables frères.

Pages 29 à 41

..... *[NON TRANSCRITE Suite allocution, réponse de l'évêque, réponse du pape]*

Page 41

[Fin de la réponse du pape]

1863 – Chapes, graduel et pupitre.

Achat de 2 chapes, fond blanc, qui ont coûté 190 f.

Le graduel du folio avec son réglet a coûté quarante-cinq francs.

Le pupitre en fer a coûté cent-soixante francs.

L'escalier en place à la petite porte de l'église a été posé en décembre 1863 et a coûté 260 francs

Lettre admirable de Pie XI à l'Empereur. *NON TRANSCRITE.*

Page 42

[NON TRANSCRITE Suite et fin de la lettre]

Page 43

1864.

Après bien des combats et de grandes difficultés, vers la fin de l'année 1864 nous sommes venus à bout et nous avons enfin réussi à avoir des sœurs de Briouze pour remplacer l'institutrice laïque, qui tenait l'école de Mée ; elles sont entrées en fonction au commencement de septembre 1864. Nous avons et nous conserverons toujours la plus vive reconnaissance à madame la marquise de Champagné de Craon qui a fourni tout le mobilier pour les sœurs. Madame a donné de mai en main treize cents francs pour l'achat de ce mobilier. Elle ordonna l'usage seulement en réserve la propriété dans le cas où on viendrait à n'avoir plus de sœurs et la commune de Mée n'a aucun droit ni d'usage de propriété sur ce mobilier.

J. Guillochon curé de Mée

Encyclique du 8 décembre 1864.

..... *[Fin page 49 suivie d'un courrier adressé au ministre]*

Page 50

[NON TRANSCRIT Confirmation de 1866 suivie d'un état nominatif de la population en 1866, établi par lieu-dits] Se termine en page 66.

Pages 66 à 74.

Octobre 1866 - Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans sur les malheurs et signes des temps.

Page 75

Continuation des chroniques de la paroisse de Mée

2 octobre 1885

Les chroniques de Mée commencées par monsieur Gondard, curé de Mée, et continuées par monsieur Guillochon, successeur de M. Gondard ont été complètement mises de côté par monsieur Davoust, successeur de M. Guillochon. J'ignore les raisons qui ont empêché M. Davoust de continuer ce travail ; cependant, au témoignage de personnes très dignes de foi, je dois dire que pendant les sept années que M. Davoust a été curé de Mée, celui-ci a presque toujours été malade et n'a pu, par là-même, s'occuper sérieusement des chroniques.

[LA « CONTINUATION » S'ARRÊTE ICI.](#)